



PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 20 mars, à 18 H 30 le Conseil Municipal s'est réuni, à la Médiathèque Pierre HERAUD dans la salle de conférence de l'espace François Mitterrand, sur convocation adressée à ses membres le 14 mars 2019 par Monsieur Yves CAZORLA, Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Étaient Présents :

M CAZORLA, M PANNETIER, Mme CHENEL, M MAGES, Mme ABATE, M BERNE, Mme CROUSIER, Mme MOSCATO, Mme PELLATON, M AGNEL, Mme IGHIR, M CANILLOS, Mme CHAPUIS-FAURE, M SUAREZ, Mme LANEZ, M PAVON, M MIGNE, Mme MARCADENT, Mme BORNE, M PRIVAT, M PECOUT, Mme OUTALEB, M GARCIA

Procurations :

Madame PIERINI donne procuration à Monsieur PANNETIER
Monsieur ANTOINE donne procuration à Monsieur AGNEL
Monsieur LENTHERIC donne procuration à Madame IGHIR
Madame PESTEL donne procuration à Madame CROUSIER
Monsieur BERLEMONT donne procuration à Madame CHENEL
Madame SOLER donne procuration à Monsieur PECOUT

Secrétaire de séance : Monsieur PAVON

Désignation du secrétaire de séance :

– Proposition: Monsieur PAVON UNANIMITÉ
Exprimés : 29 Pour : 29

DL-Point 1 RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019
Rapporteur : Monsieur PANNETIER UNANIMITÉ
Exprimés : 29 Pour : 29 Contre : Abstention :

DL- Point 2 UNIFORMISATION DES TARIFS DU CIMETIERE
Rapporteur : Madame IGHIR UNANIMITÉ
Exprimés : 29 Pour : 29 Contre : Abstention :

- DL- Point 3** DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DE LA STATUE DE LA VIERGE A L'ENFANT
Rapporteur : Madame CHENEL _____ UNANIMITÉ
Exprimés : 29 Pour : 29 Contre : Abstention :
- DL-Point 4** AGREMENT D'UNE OFFRE DE CONCOURS DE M. LUISELLI POUR CREATION D'UN PASSAGE BATEAU SUR LE TROTTOIR
POINT RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR
- DL-Point 5** CONVENTION POUR LA RETROCESSION DES VOIRIES ET EQUIPEMENTS COMMUNS DU LOTISSEMENT « LES TERRES DE TAMAN » AVEC LA SOCIETE BAMA
Rapporteur : Monsieur MAGES _____ UNANIMITÉ
Exprimés : 28 Pour : 28 Contre : Abstention :
Monsieur le Maire ne participe pas au vote
- DL-Point 6** ANNULATION DE LA PROMESSE DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE POUR LA MISE EN PLACE D'OMBRIERES
Rapporteur : Monsieur MAGES _____ UNANIMITÉ
Exprimés : 29 Pour : 29 Contre : Abstention :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 42.

Laudun-L'Ardoise, le 21 mars 2019

Le Maire,

Yves CAZORLA

